

LA LUCARNE de MESLAND



Le mot d'Evelyne PEUDEVIN, deuxième adjointe à la mairie de Mesland



Je remercie tous ceux qui, par votre vote, me permettent chaque jour de mettre mon temps libre au service des autres et d'exprimer mon goût pour la vie publique au sein de l'équipe municipale.

Conseillère municipale depuis 2008, mes collègues élus m'ont témoigné toute leur confiance, en me portant aux responsabilités de 2^{ème} adjointe en avril dernier et je les en remercie. J'ai en charge, par délégation du maire, le secteur des affaires sociales. Référente au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), membre de la commission de solidarité intercommunal à Agglopolys, je suis à l'écoute quotidienne de vos besoins avec pour mission de vous apporter, en toute confidentialité, le meilleur soutien.

Je suis aussi très investie dans le secteur de la vie culturelle de la commune, présente auprès des jeunes et des associations, lors des manifestations et des fêtes de village. Mon travail au sein des commissions communication-relations publiques, environnement et cadre de vie, finances, me donne l'opportunité de participer activement à l'embellissement de notre village dans son ensemble et de veiller au contrôle de nos dépenses avec la plus grande exigence. **Evelyne PEUDEVIN**

N°2-octobre 2014



Sommaire

| | |
|------------------------------|---|
| Le mot d'Evelyne PEUDEVIN | 1 |
| Commémoration du 11 Novembre | 1 |
| Zoom sur Christian COSSON | 2 |
| Les vendanges communales | 2 |
| Le jardin du Prieuré | 2 |
| Informations pratiques | 3 |
| Naissances | 4 |
| Brèves | 4 |

Evènements à venir (feuille volante)



Philippe GUETTARD, Maire de Mesland,
les conseillers municipaux,
l'Association des Anciens Combattants et
les Sapeurs-Pompiers de Mesland
vous invitent à la cérémonie
de commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918.

Rendez-vous mardi 11 novembre 2014

à 11 heures devant la mairie

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera la cérémonie

Un peu d'histoire ...

L'Armistice signé le 11 novembre 1918 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la défaite de l'Allemagne.

Le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, rendant hommage aux soldats.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Homage à tous les morts pour la France.

Pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice de 1918, la journée du 11 novembre a été instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix".

La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France.

« APPEL aux entreprises, artisans et commerçants de MESLAND »

Si vous souhaitez figurer dans le Bulletin Municipal de fin d'année,
contactez Jean-Pierre GERARD (06.19.99.72.78)

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE

| | |
|----------|-------------------------------|
| Lundi | fermé |
| Mardi | 08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00 |
| Mercredi | 08h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00 |
| Judi | 08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00 |
| Vendredi | fermé |
| Samedi | fermé |

Le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Pour contacter le secrétariat de mairie :

Tél : 02-54-70-28-14

Fax : 02-54-70-28-22

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr



Zoom sur ...

Christian COSSON,

16 années au service de la commune.

Christian COSSON travaille à l'entretien de la commune depuis avril 1998. Il a débuté sa carrière comme tourneur sur métaux puis s'est orienté vers la maçonnerie. "C'est un ancien conseiller municipal qui m'a parlé du poste à Mesland" se souvient Christian. Ses compétences l'ont amené à s'investir plus particulièrement dans l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et dans les petits travaux de menuiserie.

Il tient à rappeler cette complémentarité avec Bruno MARMION et en profite pour souligner la bonne ambiance de travail qui perdure entre les deux hommes depuis toutes ces années.

Les réalisations qui l'ont marqué restent entre autres, la restauration du pont de la Dodinière, celle du lavoir mais aussi le dallage des extérieurs de la mairie.

Christian COSSON voit la retraite s'approcher en milieu d'année 2015. Il entend bien continuer à profiter de la vie à Mesland et des liens tissés avec les habitants de la commune.

VENDANGES COMMUNALES

Cette année, les vendanges communales se sont déroulées le samedi 4 octobre au Domaine des Grandes Espérances, propriété de M. Guy Saget sise à La Morandière, sur la route du château d'eau.

Le régisseur du domaine, Emmanuel Clavier, a accueilli les Meslandais sous un beau soleil matinal et a répondu avec beaucoup de gentillesse à toutes leurs questions. Beaucoup l'ont interrogé sur la présence de deux énormes amphores en terre cuite, venues d'Italie. Aussi hautes qu'un adulte et d'une capacité de 800 litres, elles ne sont pas là uniquement en décoration, mais bien destinées à recevoir du vin pour le faire vieillir comme dans l'antiquité.

Après l'effort, le réconfort autour des porcelets achetés par la municipalité. Rôtis sur la braise et accompagnés de l'excellent vin des Grandes espérances, offert et servi par M. Clavier, ils furent très appréciés.

Cette journée très agréable avait, au dire des plus anciens, un véritable air de vendanges d'antan. Merci à nos hôtes et à tous les bénévoles et participants, petits et grands, qui ont contribué à cette belle réussite.

AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRIEURE

La Commission Environnement Cadre de Vie souhaite lancer le programme d'aménagement du jardin jouxtant le prieuré et l'église. Il a vocation à devenir un espace privilégié dans le paysage du bourg de Mesland. Niché dans le cœur historique de notre village, la Commission veut ouvrir ce projet aux habitants.

C'est pourquoi elle souhaite constituer un groupe de réflexion sur cet aménagement. Amoureux du jardin, passionnés d'histoire, Meslandais attachés à leur patrimoine et à sa valorisation..., la commission vous invite à venir partager vos idées avec les élus.

Ce jardin mérite des idées novatrices empruntées d'histoire, de lien social, de biodiversité... Il doit naître d'une volonté commune de mieux vivre ensemble dans le respect du passé, le plaisir du présent, et l'espoir d'améliorer l'avenir.

Ce lieu, belvédère de la vallée mais aussi point central du paysage du bourg, ouvert sur la Petite Cisse et ses jardins, entouré par un maillage de venelles anciennes et lové au centre d'un complexe de bâtiments historiques, est à la hauteur de cette ambition.

Un projet que la commission souhaite rassembleur. Un projet qui, pour les communes comme la nôtre, se forge à moyen voire à long terme et qu'il faut débiter maintenant.

Rendez-vous le vendredi 5 décembre à 18h30 à la salle des fêtes de Mesland pour une présentation du projet et la constitution d'un groupe de travail.

Dimitri MULTEAU, vice-président de la Commission Environnement Cadre de Vie



Informations pratiques

FOURRIERE AUTOMOBILE/ COLLECTE ET RECYCLAGE DES VEHICULES HORS D'USAGE

Nos véhicules hors d'usage doivent faire l'objet d'une dépollution systématique avant élimination pour prévenir les risques de pollution de l'eau et des sols. Agglopolys a mis en place un service de collecte de ces véhicules en porte à porte, gratuitement, auprès des particuliers.

Pour cela, **appelez le n°0800775241** (n° vert spécial, gratuit depuis un poste fixe).

Pour faire une demande, s'inscrire auprès de la Mairie avec une copie de la carte grise, en remplissant le formulaire "Demande d'enlèvement d'un véhicule en vue de sa prise en charge pour destruction".

Sont exclus :

- les camionnettes et poids lourds d'un poids supérieur à 3,5 t
- les 2 roues
- les véhicules contenant des déchets et matières qui auraient été ajoutés
- les véhicules nécessitant des moyens de levage
- les véhicules inaccessibles

FOURRIERE ANIMALE

Dans le cadre de sa compétence « aménagement, entretien et gestion de fourrières pour animaux », Agglopolys est chargée de recueillir les animaux errants ou dangereux et de ramasser les corps d'animaux sur la voie publique.

Pour contacter Agglopolys, appelez au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police ou à la gendarmerie de votre secteur.

Pour récupérer son animal

Présentez-vous à la fourrière animale du lundi au vendredi (9h-10h30 / 16h30-18h) ou le samedi (9h-10h30).

Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Rappel des tarifs appliqués

Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 46,60 € (frais doublés dès la 2e capture)

Garde en fourrière : 23,30 € par jour / Identification éventuelle : 53,70 € / Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc.)

Pour se rendre à la fourrière :

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

Du lundi au vendredi : 9h00-10h30 et 16h30-18h / Samedi : 9h00-10h30.

RECYCLAGE DES PILES USAGEES

Le constat : 70 % des piles finissent encore à la poubelle ou dans la nature.

Les piles en fin de vie peuvent devenir des déchets dangereux pour l'environnement du fait de leur composition (métaux lourds toxiques).

Ces métaux, une fois triés et traités, sont recyclés.

Ils servent à la fabrication de nouveaux objets en métal.

Notre commune dispose d'un conteneur, géré par VAL ECO pour la récupération de nos piles usagées. Il a été récemment réparé et déplacé sur le point tri à côté de la station d'épuration. Alors, n'hésitons plus !



UNE PAGE DE PUB... MAIS PAS TROP !



Faites un geste citoyen, collez l'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres. Fini les publicités et autres prospectus qui vous encombrant !

Pourquoi ce geste ?

- Pour la protection de l'environnement : les 40 Kg de papier annuels déposés dans chaque boîte aux lettres ont nécessité eau, énergie et matières premières pour leur fabrication et ils augmentent le volume de nos ordures ménagères,
- Pour des raisons économiques : c'est le consommateur qui paie la publicité, c'est le contribuable qui paie son élimination (taxe de ramassage);

En somme **pour être écocitoyen !**

Il n'y a pas de petites actions si nous sommes nombreux à les faire. Cet autocollant est disponible gratuitement au secrétariat de votre mairie.

Bienvenue à ...

Peytone Maria Christelle PEREIRA-BECKER, née le 29 juin
Léana BENOIT, née le 10 juillet
Valentin Elie Etienne MULTEAU, né le 3 septembre
Louna DELATTIGNANT, née le 23 septembre

Les brèves de

MESLAND



Un 13 juillet bien arrosé !!

Jusqu'à 10h du matin, la municipalité, le comité des fêtes et les pompiers ont hésité à installer les barnums en raison du temps menaçant.

Leur persévérance a été récompensée puisque, malgré des pluies intermittentes, les festivités se sont parfaitement déroulées en présence d'un nombre de participants en hausse et le tirage d'un superbe feu d'artifice en clôture de cette soirée !!

Le conseil municipal visite le camping Village Parc du Val de Loire *****

A l'invitation du gérant, M. Sébastien MONNEAU, M. le Maire et des conseillers municipaux ont visité le camping, ses installations et ses cottages le 6 septembre dernier.

Cette visite, qui s'est déroulée sous un beau soleil de rentrée, a permis aux conseillers présents de découvrir un cadre privilégié, idéal pour recevoir de nombreux touristes à Mesland.



Travaux de voirie

Les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau entrepris route de la Grivellière ayant pris du retard, la réfection de cette route a été reportée à 2015 et remplacée par des travaux de voirie sur les chemins de la Ménagerie (photo ci-contre) et du Mousseau.

Les parties de voies concernées ont été refaites par l'entreprise COLAS Centre-Ouest en une semaine, début septembre, avec celles déjà prévues sur le chemin de La Châtellerie.

